



Département 66

Quand on lutte, on n'est pas sûr
de gagner mais si on ne lutte pas
on est sûr de perdre !

PRÉAVIS DE GRÈVE

Madame la Présidente du Département,

Le 6 septembre, lors de notre traditionnel rendez-vous de début de mandat consécutif aux élections départementales, la CGT a porté à votre connaissance l'inquiétude, l'incompréhension et le désarroi de bon nombre de nos collègues face à l'intransigeance de votre administration qui exige un passe sanitaire pour pouvoir travailler et commence à prendre des sanctions en cas de défaillance.

Nous avons rappelé notre position en faveur de la vaccination gratuite pour tou.te.s partout dans le monde.

Mais nous avons renouvelé notre refus de voir des agent.e.s sanctionné.e.s, de manière réglementaire ou déguisée, notamment en suspendant le versement de leur salaire, sous prétexte qu'ils ne posséderaient pas un passe sanitaire.

Nous avons renouvelé notre demande de ne pas enfermer notre collectivité dans un cadre punitif et de privilégier le dialogue avec les personnels réticents pour trouver des solutions.

Nous avons apporté plusieurs exemples de départements où la loi est appliquée avec plus de mesure, d'empathie et de bienveillance.

Pour la CGT, l'ennemi, c'est le virus, pas les agent.e.s !

Vous êtes restée impassible en entendant nos arguments.

Pourtant, en qualité de Présidente du Département, la santé, la sécurité et le bien-être des personnels placés sous votre responsabilité vous incombent. De tous les personnels.

Votre posture est en passe d'ajouter, pour une partie des agent.e.s, des difficultés financières et sociales aux inquiétudes nées de la situation sanitaire, partagées par l'ensemble du personnel.

Vous êtes également comptable de l'ambiance de travail et de la qualité du service rendu au public. Or, la manière de gérer cette situation contribue à la division des agent.e.s et à l'affaiblissement des équipes, déjà en difficulté à cause du manque d'effectifs et de moyens.

Si vous écartez des professionnels, qui fera leur travail ? Comment vont pouvoir s'organiser les services ?

La situation étant bloquée et notre collectivité s'engageant dans une impasse, la CGT dépose un préavis de grève de 0h à 24h pour le mardi 14 septembre afin de permettre à tous les agents qui se sentent concernés d'apporter leur soutien aux agents menacés de sanctions et d'exprimer leur désaccord avec votre traitement de la situation dans les services départementaux.

Respectueusement

**Pour la CGT-CD66
La secrétaire générale**